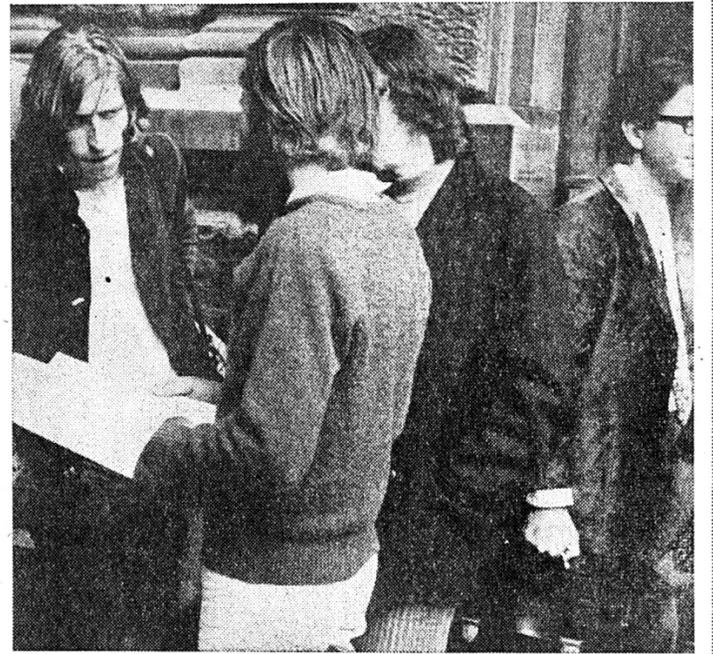


Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 3 10 88, tél adm. et publ (039) 3 10 87 CCP 23 513
Lausanne: Saint Pierre 1 tél (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABBONNEMENTS 1 mois Fr. 4 50
3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.— 1 an Fr. 50.— LE NUMERO 30 ct. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt



Devant le Palais de justice de Winterthour, hier, où s'est ouverte la troisième série des «procès du Globus»: parmi les accusés figure notamment André Chanson (à gauche), adhérent de la «jeune gauche» et depuis vendredi candidat à l'élection partielle au Conseil municipal de Zurich.

LES ÉTATS-UNIS VOTENT AUJOURD'HUI «LA LOI ET L'ORDRE»?

Dans les cinquante Etats des Etats-Unis, de New York à la Floride et de l'Alaska à Hawaii, la population américaine élit mardi un nouveau Congrès et 35 gouverneurs.

La jungle urbaine

Mais, dans ces conditions, face à la montée d'un type de civilisation «moderne» passablement inhumaine, à la fois technocratique et policière, au sein de laquelle une étroite oligarchie contrôle tout, menace les libertés individuelles, manipule et met en condition l'homme, chloroforme ou réprime de petites minorités révoltées, désespérées, se lancent dans des opérations de guérilla urbaine, affrontent la police. La grande ville devient une jungle, et on finit par ne plus savoir où finit la lutte des classes et où commence le terrorisme individuel. C'est une lutte sans espoir, parce que «les masses» si souvent invoquées demeurent passives, figées, spectatrices, du moins dans les sociétés industrielles à haut niveau de vie relatif. Et parce que les forces de répression dans la grande ville disposant de moyens techniques cent fois supérieurs, en attendant ce que la science de demain nous prépare... C'est une lutte sans espoir parce que ceux qui la mènent renoncent en fait à organiser et à entraîner la grande masse salariée.

Tel est le cas aux Etats-Unis. Le pouvoir nixonien utilise magistralement la lutte de la police contre les «panthères noires» et d'autres groupes de l'ultra-gauche pour renforcer un arsenal législatif déjà garni. Il ne s'agit plus du tout de créer les conditions de l'ordre en rétrécissant l'injustice: il s'agit d'assurer l'ordre malgré l'injustice.

(Suite en dernière page.)

Les élections américaines du 3 novembre constituent comme toutes les élections situées à mi-terme du mandat présidentiel, une épreuve pour la Maison-Blanche: le président en charge peut voir les forces qui le soutiennent au Congrès renforcées ou au contraire déforçées. Ces élections (renouvellement du tiers du Sénat et de toute la Chambre) sont généralement défavorables pour le parti du président: depuis le début du siècle, la moyenne des sièges perdus par le parti au pouvoir lors de 17 «midterm elections» est de 35 à la Chambre. Il ne s'agit cependant pas d'une «loi» et cette fois le groupe conservateur qui domine la nation, et à travers elle, la plus grande partie du monde, escompte bien réduire la majorité démocrate de la Chambre (246 à 189 pour les républicains) et surtout du Sénat (57 à 43).

Le thème dominant de la campagne républicaine: «law and order», la loi et l'ordre.

La troisième lame

On assiste, aux Etats-Unis, à la troisième grande offensive réactionnaire depuis la mort de Kennedy. En

1964, le président Johnson triomphait aisément du sénateur Goldwater, figure trop marginale, trop «marquée» par son Etat d'Arizona. En 1968, M. Wallace échouait à la tête de son troisième parti, dont les relents de racisme sudiste étaient trop prononcés.

Mais l'offensive Nixon-Agnew est plus sérieuse encore. Les deux hommes ont le visage de l'Etat lui-même: l'Etat des riches et l'Etat des Blancs, décidés à maintenir à leur place les minorités raciales, les Noirs, les Mexicains américains, tous ceux qui n'ont pas la chance de faire partie de l'«affluent society», la société de l'opulence. Les rêves de «nouvelle société» ont été brisés par les dures réalités financières. Lorsqu'on réduit l'aide à l'étranger, les crédits pour la NASA, et jusqu'aux crédits militaires, ce qui est tout dire, il ne peut être question de fournir l'immense effort social nécessaire pour «intégrer» les masses socialement déshéritées, pour supprimer les taudis, améliorer les soins de santé, abolir la ségrégation raciale inscrite dans le tissu urbain.

En outre, de nouvelles dépenses prioritaires se présentent: la lutte contre les pollutions va représenter une charge croissante pour les budgets des Etats jusqu'à la fin du siècle. Aux USA, la note pour cinq ans est évaluée à 71 milliards de dollars. C'est une question de vie ou de mort pour la société entière, et on ne fait que commencer à s'en rendre compte en Europe...

A PROPOS...

Un aimable camarade vient de me passer le 30^e rapport du Comité romand d'orientation et d'éducation professionnelle des estropiés et invalides (CROPEI), œuvre sympathique entre toutes et digne d'être soutenue.

Pourquoi faut-il que de vagues relents de racisme (où le racisme va se loger! comme me l'écrit mon correspondant), fruits probablement de la maladresse plus que de la malice, se fassent sentir jusque-là?

«On ne peut pas imputer les échecs scolaires et professionnels d'Hélène, écrit le rapport au sujet de l'un des cas dont le comité a eu à s'occuper, dix-huit ans et demi, Israélite, au fait qu'elle a vécu toute son enfance en pays arabe et qu'elle s'est réfugiée en Suisse depuis quelques années. Ce sera long de faire admettre à la famille que, même dans son pays d'origine, Hélène aurait été taxée de débile. On ne peut avoir d'autre ambition que d'en faire une aide-venteuse. L'atavisme, ajouté à son charme et à sa gentillesse, lui assure un certain succès dans un magasin de colifichets, lingerie, etc., où une vendeuse qualifiée peut toujours venir à son secours.»

«On ne peut pas imputer...»: alors pourquoi en parler? quel intérêt cela peut-il présenter pour le lecteur du rapport et pour celui dont on sollicite l'appui financier?

«L'atavisme ajouté à son charme...»: kékséksa? de quel bouquin d'ethnologie de trente-sixième valeur pareilles considérations sont-elles tirées? Hélène est gentille? Parfait, elle est gentille, un point c'est tout. Et si elle ne l'était pas, si elle était renfermée, ou «froide», ou apathique, faudrait-il nous demander si c'est parce qu'elle est Scandinave ou Anglaise? Et de nouveau, quel intérêt pareils «renseignements» peuvent-ils bien présenter?

Sagesse des nations, que de sottises on profère en ton nom!
Jeanlouis CORNUZ.

Cela s'est passé dans notre pays

■ SABOTEURS DES SYNDICATS.

— Le congrès de «l'opposition extra-parlementaire» avait décidé, le 13 septembre, la création d'une caisse de grève «solidarité des travailleurs». Les statuts de cette caisse ont été publiés lundi. Ils prévoient le paiement immédiat aux travailleurs en grève d'allocations compensant entièrement ou partiellement le salaire perdu du fait de la grève, et ceci indépendamment de la nationalité ou du sexe des grévistes. Ce fonds d'aide sera alimenté par les personnes et les groupes membres de la caisse, qui paieront une cotisation annuelle de 40 fr. pour les premières et de 160 fr. pour les seconds. Cette entreprise constitue l'un des éléments de la tentative de «court-circuitage» des syndicats menée par l'«opposition extra-parlementaire».

■ GROS PROCÈS D'ESCROQUERIE A LAUSANNE.

— Six accusés ont comparu lundi devant le Tribunal criminel de Lausanne pour escroquerie, faux dans les titres, incendie intentionnel et instigation à faux témoignage. Le procès durera plusieurs jours. Le principal accusé, Ch. J., 29 ans, maître d'état à Genève, récidiviste déjà condamné en Valais, avait bouté le feu en mars 1969 à une ferme de Dardagny (GE) où il avait installé un dépôt de marchandises diverses. Ayant au préalable conclu un important contrat d'assurance, il réussit à obtenir de la compagnie une somme de 69 000 fr. Puis, en juin de la même année, il récidiva et mit le feu à une maison de la vieille ville de Lausanne, où il avait un autre entrepôt. Le sinistre fut important et trois sauveteurs furent blessés. Cette fois, l'affaire parut louche, l'assurance refusa

de payer et l'escroquerie fut découverte.

■ FINANCES FÉDÉRALES: NON LIBÉRAL.

— Réunie à Neuchâtel, l'assemblée des délégués de l'Union libérale démocratique suisse, qui fédère les différents partis libéraux cantonaux, s'est prononcée contre le projet de régime des finances fédérales qui sera proposé au peuple et aux cantons le 15 novembre. Elle est donc à l'unisson des partis libéraux de Genève, de Vaud, de Neuchâtel et de Bâle, mais pas pour le même «non» que celui qui prononce une partie de la gauche...

■ TUÉ EN SORTANT DE SA VOITURE.

— Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, un accident mortel de la circulation s'est produit à Saint-Sulpice, sur le pont de la Venoge. M. Jean-Pierre Imhof, 42 ans, cantonnier à Chamby-sur-Montreux, fort connu comme animateur de soirées, qui circulait en voiture en direction de Lausanne, perdit un décor placé sur le porte-bagages de sa machine. S'étant arrêté pour aller le récupérer, il fut atteint par une automobile venant de Lausanne. Transporté grièvement blessé à l'hôpital cantonal de Lausanne, M. Imhof y est décédé peu après son admission.

■ ASPHYXIÉ DANS UNE FOSSE A PURIN.

— M. Jean-Pierre Luscher, 29 ans, agriculteur au hameau du Devent, près d'Orbe, était occupé lundi matin à la réparation de la pompe à purin d'une porcherie dans le village d'Arnex. Alors qu'il se trouvait à l'intérieur de la fosse, il fut victime d'une intoxication mortelle. C'est son père qui l'a découvert inanimé, peu après.

Les derniers procès du Globus ont commencé

Les onze derniers accusés dans les manifestations du Globus à Zurich, en juin 1968, sont jugés depuis hier, deux ans après les événements, par la Cour d'assises zurichoise, à Winterthour. Ils sont accusés d'incitation à l'émeute, ainsi que de menaces et de voies de faits. Deux premières séries de procès avaient auparavant condamné les accusés mineurs, puis les majeurs qui avaient reconnu leur culpabilité.

Les délibérations de lundi se sont déroulées devant un public très réduit — seul un groupe de jeunes gens venus soutenir le premier accusé, un graphiste de 31 ans, a suivi l'audience.

Le graphiste, issu d'une respectable famille bourgeoise, est accusé d'avoir assisté à la manifestation du 29 juin après avoir distribué en ville des tracts des «ouvriers, collégiens et étudiants progressistes» (FASS). Il n'a pas obéi aux injonctions de la police de libérer la voie publique

(comme d'ailleurs le millier de manifestants présents) et il s'est trouvé au premier rang à huer les policiers lorsque ceux-ci ont mis en action leurs lances à incendie. Avec d'autres personnes, il a ensuite jeté quelques barrières de protection dans la Limmat, dans le but évident, selon l'accusation, de «prendre d'assaut» une des lances à incendie. Puis, voyant un de ses camarades frappé à coups de matraque par plusieurs policiers, il s'est porté à son secours, frappant l'un des représentants des «forces de l'ordre» d'un coup de poing. C'est alors qu'il a été arrêté, bien que sa «victime» n'ait pas pu être identifiée.

Au cours de son interrogatoire, qui a duré toute l'après-midi, l'accusé a affirmé que ses déclarations précédentes devant la police et le juge instructeur avaient été manipulées et qu'on en avait retranché les passages pouvant servir à sa décharge. On s'attend à ce que les procès durent encore sept semaines.

■ UN COUPLE SE TUE EN VOITURE.

— Alors qu'il roulait lundi soir de Naters en direction de Brigue, M. Hans Imhof, 32 ans, domicilié à Naters, se jeta avec sa voiture contre un mur. Il a été tué sur le coup. Son épouse Marguerite, née Lambrigger, est décédée lors de son transport à l'hôpital de Brigue.

■ LES RACISTES ROMANDS SE SERRENT LES COUDES.

— Les personnes qui ont mené le combat en Suisse romande pour l'initiative contre le surpeuplement étranger se

sont réunies lundi soir, à Genève, et ont publié un communiqué à l'issue de cette réunion.

Elles ont «constaté que le problème de l'emprise étrangère prend toujours plus d'acuité». Elles ont décidé de s'unir et de coordonner leur action dans un esprit confédéral. On notait entre autres à cette réunion la présence de M. J.-P. Carrard, président du Mouvement patriotique d'action et de défense, et de M. F. Andrey, président du Groupement genevois hors parti contre l'emprise étrangère.

DANS MON CALEPIN

LXX

Peter Bichsel, un de nos jeunes écrivains suisses alémaniques, a écrit quelques brèves et tranchantes réflexions sur notre pays. Elles sont intitulées «La Suisse du Suisse» («Des Schweizern Schweiz»).

Il est, sauf erreur de ma part, instituteur dans le canton de Soleure. Je suis très étonné qu'il le soit encore après la publication de ce pamphlet destructeur de légendes et psychanalytiquement critique. D'autres n'ont pas passé le cap des commissions scolaires de nomination pour moins que cela. Parce qu'ils étaient communistes, par exemple. Etrange, diverse et complexe Suisse...

Cet opuscule, dont la qualité est inversement proportionnelle au nombre (restreint) de pages, doit être lu pour plusieurs raisons. Premièrement, il ridiculise une cer-

taine autosatisfaction qui est notre forme de chauvinisme — discret, mais tout aussi profond que celui de quelque(s) voisin(s). Deuxièmement, il amorce, très brièvement hélas, une mise en cause de certaines légendes à la vie dure («la plus vieille démocratie du monde...»). Troisièmement, il se permet d'effleurer avec ironie quelques-uns de nos tabous; ou plutôt, il montre que nous les considérons comme tels, sentimentalement, tout en nous défendant de le faire. Par exemple: l'armée, l'école de recrues. Enfin, il fait délicatement apparaître notre esprit d'intolérance foncière — même si elle est retenue et canalisée par nos institutions «compréhensives» et notre souci de la tranquillité.

Un petit livre aux formules frappantes et justes. Nous nous y référons.

Bernard GYGI.

PRO JUVENTUTE 1969-1970. — Rappelons d'abord que le bénéfice de la vente 1969 (surtaxes sur les timbres et part sur les cartes) a atteint la somme record de 40 033 francs. Au cours de cet exercice, le secrétariat de Pro Juventute a dépensé directement 3918 fr. 30 en faveur de la jeunesse de notre district et 27 306 fr. 80 sous forme de subventions à diverses œuvres. En tout: 31 225 fr. 10. Les dépenses se répartissent comme suit: frais de placements, 1260 fr.; camps de vacances, 1055 fr.; vêtements et nourriture, 928 fr. 30; frais médicaux et dentaires, 675 fr. La liste des subventions à des œuvres de jeunesse paraîtra dans un prochain communiqué.

Veillez accueillir avec patience et gentillesse les élèves de nos écoles qui se dévoueront une fois de plus en faveur de camarades moins bien lotis en vous offrant, dès lundi 2 novembre, timbres et cartes 1970. Nous vous remercions d'avance de votre générosité.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Promesses de mariage

Ferner Roger, chauffeur, et Widmer Jeanette-Madeleine.
Muster Hans-Ulrich, mécanicien, et Graber Katharina.

Mariages

Brossin Georges-André, ouvrier de fabrication, et Pruvost Marie-Jeanne.
Jeanneret Frédy - Edouard, chauffeur, et Raya Costandia.
Matthey-de-l'Endroit André-Philippe, décorateur étalagiste, et Bochy André-Huguette.
Geiser Hermann-Raoul, électricien sur autos, et Verdon Simone-Angèle.

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

29 octobre 1970

Naissances

Cernola Martina-Teresa, fille d'Enzo, maçon, et de Laura née Brocchiana.
Burel Moreno, fils de Danilo, maçon, et d'Elena née De Maria.

Promesses de mariage

Rufer Jean-Charles, décolleteur, et Verney Louise-Denise-Henriette.
Varguet Jean-Pierre-Maurice, poseur de câbles, et Othenin-Girard Monique - Alice-Jeanne.

Décès

Humbert née Kohli Nelly, née le 14 septembre 1883, ménagère, veuve de Jean-Charles



Une élégance nouvelle et audacieuse: tige montante et haut talon. La pointe carrée, aplatie et arrondie, caractérise la ligne dynamique de cette bottine en naplack.

**LA CHAUSSURE MASCULINE CET AUTOMNE :
du classique à la cosaque**

Couleur, forme et fantaisie caractérisent la chaussure masculine d'automne et d'hiver. La nouvelle mode cache de nombreux atouts dans son jeu: bottes et bottines, boucles et larges lacets, nouvelles teintes de cuir, hauts talons. Et la chaussure aussi que l'homme préfère depuis des dizaines d'années: le soulier bas classique.



Deux solides modèles de souliers bas pour pieds vigoureux. Là aussi: fermeture à boucle. Les coutures sont marquées et plaisantes. Et une forte semelle complète cette chaussure qui met en valeur la marche et la démarche de l'homme moderne.

La semelle est légère, la forme élégante, la pointe carrée, légèrement arrondie. Le cuir brille plus que jamais cet automne et les garnitures se distinguent par leur sobriété.

Pour relayer les souliers bas: les bottines. Elles s'arrêtent à la cheville ou s'élancent jusqu'au mollet, tiennent chaud et sont agréables à porter, avec haut lacage ou boucle métallique, très masculine. Lacer vous

lasse? Clac, la boucle est fermée. Le soulier chausse bien, il épouse parfaitement la forme du pied. Les bottines sont en chevreau souple, en daim sport ou en naplack brillant. Se chauffer pour se hausser n'est pas un problème: il y a des bottines avec talon de 4 cm.

Les hommes pratiques agissent sans attendre. Ils choisissent leurs chaussures en prévision de la première neige. Depuis longtemps déjà, les femmes ont opté pour les bottes lorsqu'il s'agit d'affronter les automnes humides et les hivers froids. Car elles le savent: les bottes sont élégantes et se jouent de la neige et de la boue. Le choix de bottes pour hommes est très riche actuellement. Chaudement rembourrées, munies d'une solide semelle, elles sont en naplack, en boxcaif ou en peau de buffle souple. Le revers des pantalons demeure sec même par les plus fortes intempéries. Il est simplement glissé à l'intérieur de la botte. Et la tenue est celle qui se veut pour un hiver rigoureux: à la cosaque.

La couleur dominante dans la chaussure masculine est le brun. Le brun dans toutes ses nuances: brun foncé, brun rouille, rouge brun. Ou tizian et bordeaux.

Celui qui a les pieds au chaud ne craint rien: le temps froid le laisse froid. Et si les pieds sont bien au chaud, l'hiver peut venir: il est même attendu avec plaisir.



Cet automne, les bottines relaient le soulier bas. Les pieds sont au chaud, qu'importe le froid! Il laisse froid. La boucle métallique souligne encore la virilité de cette chaussure toute masculine.

RAPPEL

Dès 18 h. 30, ce jour mardi 3 novembre:
Dégustation gratuite de grands vins de Bordeaux
organisée par
LES CAVES DE VERDEAUX
au Restaurant Giuliano

Un dîner de gala facultatif suivra la dégustation.
Les places étant limitées, prière de réserver au tél. 3 61 61 ou au 2 32 60.
... Réservé aux connaisseurs.

**Grand choix
Prix avantageux**

MEUBLES
Leitenberg
TAPIS - RIDEAUX

La CHAUX-DE-FONDS
039/33047 Grenier 14

En cas de décès, adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6 • Tél. jour et nuit 2 44 71
Articles mortuaires Cercueils
Transports auto Prix modérés

Université de Neuchâtel

DIES ACADEMICUS

Jeu 5 novembre 1970, à 9 h. 30 précises, à l'aula du Collège secondaire du Mail (Neuchâtel, avenue de Bollevaux 52)

- « Choral-Allegro pour chœur de violoncelles », de Bach-Vivaldi (Orchestre de chambre Gymnase-Université).
- Allocution du recteur, professeur Werner Sörensen.
- Collation de doctorats honoris causa.
- Prix académiques.
- « Concerto No 5 en fa majeur pour flûte, cordes et clavecin », de Vivaldi.
- Conférence de M. Gérard Bauer: « Université et Economie ».

La séance est publique.

SANDOZ
PLACE DE LA GARE
LA CHAUX-DE-FONDS

LIVRES
d'occasion tous genres anciens et modernes
Achat vente échange
— Librairie, place du Marché, tél 23372.

Une CURE efficace!

Circulan

Circulan vous soulage et combatte avec succès les troubles circulatoires!

Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr 22.50
12.90, 5.40.

tabac

AMSTERDAMER

Faites lire votre journal!

PRO JUVENTUTE 1970

Veillez réserver bon accueil aux élèves qui sollicitent dans leur entourage une commande de timbres et de cartes.

La plus grande politesse leur a été recommandée. Seuls les enfants munis de la liste officielle sont autorisés à passer dans les ménages. Si personne ne sonne à votre porte, veuillez utiliser et remettre à un petit voisin le prospectus illustré qui a été glissé dans votre boîte aux lettres.

La validité des timbres Pro Juventute est illimitée.

L'encaissement a lieu au moment des livraisons (1^{er} décembre).

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement,

**MADAME MARGUERITE OBERLI-AUBRY,
MONSIEUR ET MADAME PHILIPPE OBERLI,
MADEMOISELLE HUGUETTE OBERLI,**

profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours douloureux, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leurs sentiments de reconnaissance émue.

Vous remboursez un prêt comptant[®] de fr. 6000.- en 36 versements mensuels de fr. 201.40 par exemple.
Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités.
Nous tenons compte de vos désirs personnels.
L'intérêt annuel et les frais sont compris dans les mensualités.
Nos collaborateurs vous conseilleront volontiers et vous donneront tout renseignement désiré.

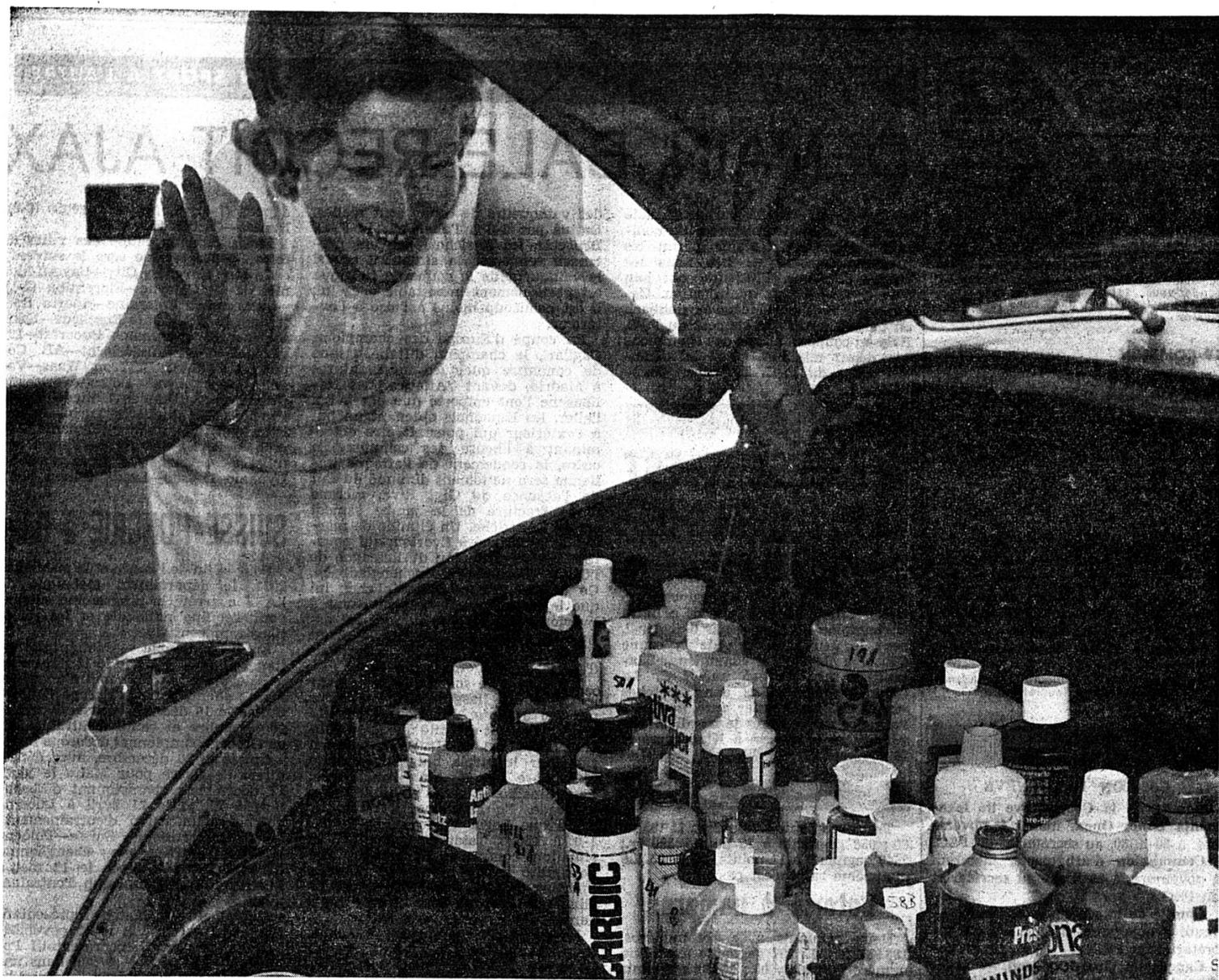
**6000.-
prêt comptant[®]**

Nom _____ Je m'intéresse à un prêt comptant[®] et désire recevoir la documentation par retour du courrier.
Adresse _____ 54

Veillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse Centrale PrC Case postale 3000 Berne 23

En outre plus de 90 succursales dans toute la Suisse sont à votre disposition pour vous renseigner ou pour vous envoyer la documentation.

Banque Populaire Suisse



Résumé

Le prix par litre oscille entre 2 fr. 50 (ABM, mélange d'été) et 17 fr. 50 (Sonax, mélange d'hiver). Le produit le meilleur marché s'est révélé supérieur à bien d'autres solutions plus chères!

Les prix par litre de mélange d'été vont de 25 ct. (ABM) à 2 fr. 75 (Avia Glasklar). Compte tenu du prix et de la qualité, ce sont les produits suivants qui rendent les meilleurs services: ABM (25 ct. par litre de mélange recommandé), Cristal (40 ct.), Esso 9383 (35 ct.), Hevaplà (40 ct.), Manor (85 ct.), Mio Car (1 fr.), Mirail (55 ct.), Shell (80 ct.), Sonax (40 ct.), Trico (90 ct.), Wepla (85 ct.), et Iz (60 ct.).

Pour le mélange d'hiver, le consommateur paye de 85 ct. (ABM, Manor) à 8 fr. 50 (Autonova). Etant donné leur prix favorable et leur efficacité, les mélanges suivants viennent en tête: ABM (85 ct. et 1 fr. 10 par litre de mélange recommandé), Activa super (1 fr. 40), Manor (85 ct.), Mio Car (1 fr. 25 et 2 fr. 30), Mirail (1 fr. 65), Shell (2 fr.) et 2000 (1 fr. 90). Ils nettoient bien et assurent une protection contre le gel de moins dix à moins vingt-deux degrés centigrades (selon le produit).

Les énormes différences de prix constatées d'un produit à l'autre sont en partie absolument injustifiées. Il était donc nécessaire, une fois de plus, de « voir clair » dans le domaine des détergents pour vitres!

Recommandation. — Remplacez le caoutchouc de vos essuie-glaces avant qu'il ne soit complètement détérioré. Le balai doit bien adhérer à la vitre. Veillez à obtenir une bonne répartition du détergent, ce qui permettra d'éviter la formation d'un voile sur le pare-brise et augmentera l'efficacité du nettoyage.

Fondation pour la protection des consommateurs (FPC)

UN NOUVEAU TEST CONCERNANT LES DÉTERGENTS POUR LAVE-GLACE



Vitres propres, bonne visibilité

Toute salissure sur le pare-brise d'une voiture gêne la visibilité. La loi sur la circulation routière prescrit que chaque voiture mise en circulation doit être munie d'un lave-glace. Les automobilistes soucieux et les garagistes veilleront à ce qu'il soit toujours prêt à fonctionner.

Afin de se faire une idée des produits offerts actuellement sur le marché, la Fondation pour la protection des consommateurs (FPC), en collaboration avec le Touring-Club suisse (TCS) et la section de Zurich du TCS, a fait examiner par le laboratoire de chimie du D^r L. Herzfeld, Bâle, trente-huit détergents pour lave-glace qui, tous, sont vendus dans le commerce.

La FPC et le TCS avaient déjà publié un test à ce propos il y a trois ans et demi. Différents produits soumis au contrôle à ce moment-là ne remplissaient pas les conditions exigées. Cinq d'entre eux n'exerçaient pas un effet supérieur à celui de l'eau claire sur des vitres très sales. Les prix, par litre de mélange recommandé, oscillaient entre 15 ct. et 8 fr. 40. Entre-temps, de nouveaux détergents ont été lancés sur le marché et d'autres ont disparu. En outre, plusieurs maisons ont modifié leurs procédés de fabrication, de sorte que l'on peut admettre que l'assortiment des produits actuels est presque entièrement nouveau. Nous sommes heureux de constater que le test du printemps 1967 a contribué à améliorer nettement la qualité.

Inutile de laver et d'essuyer les vitres si l'essuie-glace n'est pas en parfait état. Les balais jouent un rôle déterminant à cet effet. Encrassés par la saleté, durcis par le soleil et le froid, ils devraient être changés deux fois par an. Si l'arête du caoutchouc est dentelée, le poids spécifique exercé par l'essuie-glace sur la vitre n'est plus suffisant et l'eau ruisselle sur cette dernière sans être essuyée. Par conséquent, plus l'essuie-glace est en bon état, meilleure est son efficacité!

Dans les limites de ce bref communiqué, nous ne pouvons publier que quelques résultats. Le test détaillé dont le prix est de 3 fr. peut être commandé à la Fondation pour la protection des consommateurs (FPC), Schlossstrasse 137, 3008 Berne (tél. [031] 25 75 42).

Un détergent doit éliminer les salissures grasses insolubles à l'eau (colonne 2 du tableau). Les films d'huile et de silicone sont souvent très difficiles à enlever. Le pouvoir mouillant du détergent est donc de première importance, et

plus il est élevé, meilleur est le produit (colonne 3).

La plupart des produits détergents contiennent des substances qui ne s'évaporent pas. Si elles séchent sur la vitre, il se forme un voile gênant, tout particulièrement à contre-jour et de nuit avec le reflet des phares. Elles doivent pouvoir être éliminées par le mouvement de l'essuie-glace.

La résistance au gel (colonne 4) a également fait l'objet d'un contrôle. Selon leur composition, les détergents pour vitres gèlent en hiver à une température plus ou moins basse. A ce propos, de nombreux produits ne répondent pas aux indications figurant sur l'étiquette. Les valeurs mesurées sont parfois inférieures de douze degrés centigrades à celles qui sont mentionnées.

Aucun des produits examinés n'attaque le vernis de la voiture, le caoutchouc de l'essuie-glace ou les parties chromées.

Ces détergents sont offerts dans les récipients les plus variés et les concentrations les plus diverses. C'est la raison pour laquelle nous avons comparé les prix par litre de mélange recommandé (colonne 1). Pour le mélange d'été, ils oscillent entre 25 ct. et 2 fr. 75, et entre 85 ct. et 8 fr. 50 pour le mélange d'hiver.

Le contenu du flacon n'est pas indiqué pour Autonova, Bella Vista, Cardic, Eschler Urania, Fro-d-ex, Hevaplà, Maxolen, Trico et Wepla. Le prix de vente manque sur l'emballage pour les produits Activa super, Autonova, Cardic, Dilgel, Esa solvent, Eschler Urania, Esso (mélange d'été et mélange d'hiver), Ford, Manor, Maxolen, Opel, Prestone (mélange d'été et mélange d'hiver), Trico (mélange d'été et mélange d'hiver), Iz (mélange d'été et mélange d'hiver).

Marque	Type	Fabricant Vente	1 Prix par litre de mélange recom.	2 Pouvoir détergent	3 Mouillage de films gras	4 Résistance au gel jusqu'à	
						mesuré °C	indiqué °C
ABM	é/h	ABM	-25 A -85 B 1.10 C	bon bon bon	très bon-bon très bon-bon très bon	-14 -21	-14 -20
Activa super	é/h	Epa-Unip	-95 1.40	moyen bon	très bon très bon	-15	-14
Auto Coop	é/h	Coop	1.65 4.10	bon bon	très bon-bon très bon	-12	-20
Autonova	é/h	Autonova	8.50	moyen-bon	très bon-bon	-12	-12
Avia Glaskl.	é	Avia	2.75	bon	très bon		
Avia antigel	h	Avia	2.50 4.10	bon moyen	moyen	-7 -11	-10 -20
Bella Vista	é	Hilfiker & Cie	1.95	bon	moyen		
Cardic	é/h	Berner/Sofilem S. A.	2.75 3.65	bon bon	moyen-bon bon	-11 -16	-10 -15
Cristal	é/h	H. Kloter	-40 A 2.50 B 3.30 C	bon-moyen bon bon	très bon très bon très bon	-12 -18	-20 -30
Dilgel	é/h	Diluor	1.50 A 3.— B 6.— C	mauvais moyen moyen	moyen-mauvais mauvais mauvais	-12 -23	-10 -20
Esa solvent	é/h	ESA (garages)	-35 A 3.70 B 6.25 C	moyen bon bon	moyen très bon très bon	-14 -22	-14 -22
Eschler Urania	é/h	M. Eschler	-75 1.65	moyen bon	moyen	-2	
Esso 9383	é	Esso-Shop	-35	bon	très bon		
Esso 9386	h	Esso-Shop	2.40 4.80	bon bon	très bon très bon	-9 -20	-6 -15
Ford	é/h	Ford	1.30 3.40	bon bon	très bon très bon	-14	-15
Fro-d-ex	h	Hilfiker & Cie	3.90 5.80	bon bon	moyen très bon-bon	-12 -20	-15 -25
Hevaplà 41A	é	Heller	-40	bon	bon		
HD	é/h	Dipan	1.90	moyen-mauvais	mauvais	-4	-12
Manor	é/h	Vilan/Nordmann Placette	-85	bon	très bon-bon	-14	
Maxolen	é/h	Amag AG	1.25 2.50	bon-moyen bon	très bon très bon	-6 -13	-10 -15
Mio Car	é	Migros	1.—	bon	très bon		
Mio Car	h	Migros	1.25 2.30	bon bon	bon très bon	-11 -22	-8 -18
Mirail	é/h	A. Jenny	-55 1.65	bon bon	très bon très bon	-10	
Opel	é/h	Opel	1.60 A 4.65 B 6.55 C	bon bon bon	bon très bon-bon très bon	-16 -21	-15 -20
Prestone 135	é	Union Carbide	1.60	bon-moyen	moyen		
Prestone 141E	h	Union Carbide	3.60	bon-moyen	moyen	-19	-18
Proto	é/h	Promastic S. A.	-50 A 2.— B 3.— C	bon-moyen bon bon	moyen bon très bon	-8 -16	-12 -20
Shell	é/h	Shell-Shop	-80 2.—	bon bon	très bon-bon très bon	-12	-15
Sonax	é	Kanne S. A.	-40	bon	très bon		
Sonax	h	Kanne S. A.	3.50	bon	moyen	-10	-10
Trico	é	Bachmann	-90	bon	très bon		
Trico	h	Bachmann	4.10	bon	très bon	-17	-12
Vitromat 1612	é	BP Autoshop	2.—	bon	moyen		
Vitromat 1610	h	BP Autoshop	1.85	bon-moyen	bon-moyen	-8	-10
Wepla	é/h	K. Herzog S. A.	-85 2.40	bon bon	très bon très bon	-13	-15
Iz	é	Royal Cie S. A.	-60	bon	très bon-bon		
Iz	h	Royal Cie S. A.	3.80 7.75	bon bon	très bon très bon	-8 -21	-9 -23
2000	é/h	Jelmoli	1.— 1.90	bon-moyen bon	moyen très bon	-8 -16	

Légende: é = été, h = hiver; A = mélange d'été, B = résistance au gel moyen, C = résistance au gel fort. Les achats ont été faits au cours des mois de février et de mai 1970.

A propos de l'équipement hospitalier du canton de Neuchâtel

On ne peut pas reprocher au Conseil d'Etat neuchâtelois de ne pas s'être préoccupé du problème posé par les maisons d'enfants du canton. Dès 1966, il a créé un secrétariat chargé, en particulier, de rechercher une coordination entre les divers établissements, de manière à répondre

aux besoins accrus posés par les critères actuels de placement, qui ont évolué très rapidement durant ces dix dernières années. Alors qu'autrefois, les placements résultaient surtout du décès des parents, de la pauvreté des familles, d'abandons, de la maladie, aujourd'hui, les critères principaux résultent des divorces, de l'inaptitude parentale à l'éducation, des mesures civiles et judiciaires prises à l'égard des parents, de la prévention et de la délinquance. Il ne suffit plus d'éduquer, il faut rééduquer. Il faut, en plus, profiter des possibilités qu'offrent la médecine, la psychologie, la psychiatrie et les diverses techniques sociologiques en vue de donner aux jeunes pensionnaires le maximum de possibilités d'arriver à se réintégrer harmonieusement le moment venu dans la société.

Si le chemin à suivre est largement tracé, les obstacles qui restent à vaincre sont d'importance. Ils sont de plusieurs ordres: le premier consiste dans le manque d'éducateurs qualifiés. Ce métier réclame beaucoup d'abnégation, (il faut avoir la vocation pour être un élément valable) et il use rapidement son homme. Un

recyclage s'impose presque toujours après vingt à vingt-cinq ans de pratique.

Le deuxième obstacle se présente sous la forme du manque d'établissements spécialisés, destinés, par exemple, aux enfants souffrant de troubles organiques, de débilité mentale, de retard intellectuel. Sans entrer dans l'exagération, qui se marque aussi devant les tribunaux, où l'on a une tendance marquée à réclamer un établissement spécialisé par cas, il faut reconnaître qu'une possibilité plus grande de spécialisation s'impose dans les maisons pour enfants. Elle doit se faire avec prudence et beaucoup d'attention pour ne pas remplacer une imperfection par une autre.

Le troisième obstacle est, vous le pensez bien, d'ordre financier. Car le problème des maisons d'enfants n'est pas seul à préoccuper le Conseil d'Etat du point de vue social. Du moins nous osons l'espérer, car il existe — et nous l'avons signalé à de nombreuses reprises. L'absolue nécessité de réaliser, dans le délai le plus bref, un hôpital de gériatrie destiné aux Montagnes neuchâteloises. Eugène MALÉUS.

Augmentation punitive: Ça ne se passera pas ainsi

Dans un article paru samedi, nous relations le cas d'une gérance chaux-de-fonnière qui avait adopté une ahurissante mesure: l'augmentation de loyer « punitive », appliquée à certains locataires qui avaient contesté la légitimité d'une précédente augmentation, non pas même quant à son montant, mais quant à sa date d'entrée en vigueur.

Hier, la Ligue des locataires a tenu à nous informer que ce cas retenait toute son attention, et que toutes les mesures avaient été prises pour amener cette gérance à une plus saine vision des choses. Des négociations seraient en cours. A ce que nous avons pu remarquer, la Ligue des locataires partage notre avis sur cette « trouvaille » invraisemblable, et elle s'emploie donc à ce que pareilles méthodes ne puissent jamais entrer dans les mœurs déjà suffisamment dégradées du marché du logement. La ligue, par ailleurs, nous a laissé entendre que ce n'était pas la première fois que la gérance en question lui donnait du fil à retordre. Nous espérons que les défenseurs des locataires obtiendront rapidement justice et que cette affaire fera comprendre à certains éléments particulièrement impudents des milieux immobiliers qu'il y a encore certaines limites à l'exploitation de la situation... M.-H. K.

Le Locle: Exposition de merveilles naturelles

A l'occasion de l'Année de la nature, à la suite des expositions de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, le Conseil communal du Locle et le Club jurassien de notre ville ont organisé une exposition des collections de minéraux, de cônes et de feuilles d'arbres et d'arbustes, aimablement prêtées par le D^r Louis Jeanneret, médecin dentiste, et M. Jean Duvanel, ancien conseiller communal.

Samedi après midi, lors de l'ouverture, M. J.-P. Renk, conseiller com-

munal, animateur de l'organisation de cette exposition, eut des paroles bien pensées pour signaler l'importance humaine de cette manifestation. MM. P. Duvanel et L. Jeanneret exprimèrent eux aussi leurs convictions au sujet de la nature et de sa protection.

Il faut voir cette exposition, ouverte jusqu'à samedi prochain. La vision de feuilles séchées, étalées sur des supports bien adaptés, au verso desquels on peut lire les noms de famille, l'origine et la provenance, étonne bien des spectateurs. On apprend l'existence dans notre canton d'espèces peu nombreuses, et d'autres, exotiques, plus rares encore.

M. Virgile Huguenin, mycologue averti et enthousiaste, stimule l'intérêt pour la forêt par la présentation d'une pléiade de champignons de notre région.

Quant aux minéraux, ils réjouissent les yeux de tous, tant par leurs formes géométriques aux accointances mathématiques que par les effets du polissage qui mettent bien en valeur les aspects décoratifs. Issus de la roche et de l'eau, certains d'entre eux détachés de nébuleuses ou d'astres inconnus, ces minéraux nous présentent une belle variété de couleurs.

En outre, samedi, dans le cadre de cette exposition, nous avons assisté à la présentation du film « Nous autres Fossoyeurs », réalisé par M. J.-L. Nicollier, cinéaste à Genève. Belles images de la nature: arbres, fleurs et fruits aux couleurs des plus agréables, oiseaux, animaux sauvages et poissons, qui, après le passage des attributs de la technique mécanique, agissant sous les auspices de la civilisation de l'argent, disparaissent, meurent, enlaidissent. Enfin, par le raffinement des gaz et des fumées, l'existence physique de l'homme est en péril. Puisse ce signal d'alarme être pris au sérieux. J. B.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

Ce soir au Théâtre: « Guerre et Paix au Café Sneath », par la Compagnie Jacques Violette, une pièce de Rémo Forlani, avec François Maistre, Paul Villé, Françoise Fleury, Antoinette Moya, Rogers, etc. Location: Tabatière du Théâtre.

Cinéma: CORSO, 20.30, « Airport » — EDEN, 20.30, « Tristana » — PLAZA, 20.30, « Des Fraises et du Sang » — RITZ, 20.30, « Ingrid, les Mystères de la Vie » — SCALA, 20.30, « Un Nommé Cable Hogue ».

Divers: THÉÂTRE, 20.30, « Guerre et Paix au Café Sneath » — MUSÉE DES BEAUX-ARTS, 10.00 à 12.00, 14.00 à 17.00, artistes du canton de Neuchâtel et Oscar Wigglé, sculpteur — GALERIE ADC, 14.00 à 21.00, exposition des maquettes et plans du futur musée de l'horlogerie.

Pharmacie d'office: Carlevaro, avenue Léopold-Robert 81 (dès 21.00, tél. 11).

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 2 10 17.

LE LOCLE

Divers: SALLE DU MUSÉE, 20.00, conférence, « La flore protégée du canton de Neuchâtel » — BATIMENT DU MUSÉE, 14.00 à 18.30, 19.30 à 22.00, exposition nature.

Pharmacie d'office: Breguet (dès 21.00, tél. 17).

Permanence médicale et dentaire: tél. 17.

NEUCHÂTEL

Cinéma: APOLLO, 15.00, 20.30, « Le Pistonné » — ARCADES, 20.30, « Les Choses de la Vie » — BIO, 20.45, « L'Invitée »; 18.30 « Love » — PALACE, 20.30, « Le Gros Malin » — REX, 20.30, « L'Homme au Pinceau d'Or » — STUDIO, 20.30, « Le Coeur aux Lèvres ».

Pharmacie d'office: Cart, rue de l'Hôpital (dès 23.00, tél. 17).

MINI-GAZETTE

LA CHAUX-DE-FONDS

● D'un téléphone que nous avons eu de M. J. Curtit, conservateur du Musée d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et qui reçoit les hôtes à l'exposition de l'Institut suisse de la Villa Maraini à Rome, le cortège des visiteurs ne cesse pas, et les plus hautes autorités romaines et vaticanes, ainsi que la population romaine elle-même, ont tenu à rendre une visite très attentive à ce qu'ils considèrent comme une véritable exposition d'art (à la Villa Médicis, siège de l'Ambassade de France, il y a une exposition d'Alberto Giacometti, d'origine grisonne). En effet, pour les Romains comme pour nous, les chefs-d'œuvre de forme, de mécanique et de gravure qu'on leur présente ont la plus haute réunion de tous les arts, sciences et techniques.

● C'est mercredi 4 novembre que l'Italie a sa Fête nationale. La Colonie italienne chaux-de-fonnière s'est entendue avec le Souvenir français et avec la Société du 1^{er} Août pour qu'ensemble ils célèbrent à la fois les vertus démocratiques et l'amour du pays, et rendent hommage aux morts pour la défense de la liberté durant les deux guerres mondiales, et pour les Français, pendant celle de 1870-1871, dont c'est précisément le centenaire le 8 novembre. Le programme sera d'une extrême simplicité et d'autant plus émouvant: à 9 h. 30, hommage aux morts suisses au Parc du Musée. Puis départ (sans cortège) aux monuments aux morts italien et français au cimetière. De brèves allocutions seront prononcées et des gerbes déposées de la part des trois associations.

● Aujourd'hui, 16 classes des écoles secondaires et les élèves de 5^e année des écoles primaires ont pris part aux nettoyeurs de dépôts d'ordures clandestins et de nos forêts.

● Le Männerchor Sängerbund a présenté un excellent spectacle. — Samedi soir, à la Maison du Peuple, les Suisses allemands avaient répondu en grand nombre à l'invitation du Sängerbund, et ils ne furent pas déçus. Le spectacle, composé de chants populaires servis par d'excellents chanteurs, aux rythmes assurés, était fait pour plaire.

Sous la baguette d'O. Geiser, notre chorale locale fit preuve de beaucoup d'aisance et reçut la récompense que lui valait sa soignée préparation. Il est bon de dire que l'interprétation du « Jägerchor », de l'opéra « Der Freischütz », chant de Grindelwald, avait magnifiquement lancé la soirée. Le duo de jodlers Sonja Aebi et Firmin Jaun, de Bienne, accompagné par M^{me} Sauser, s'est taillé un succès mérité. Enfin, nous avons regretté de ne pas comprendre la langue allemande confédérée, car les rires que soulevait le conférencier humoriste Emil Brunner étaient aussi francs que sonores.

L'Orchestre Original Kapelle Bernerland, Steffisbourg, après s'être fait entendre durant le spectacle, a conduit la danse de manière à entraîner jeunes et moins jeunes sur le podium. E. F.

● Hier, à 5 h. et à 20 h., des déchets déposés sur le trottoir et la chaussée provenant de l'incendie de l'immeuble Soleil 3, se sont rallumés. Les premiers secours sont intervenus.

● Selon des informations recueillies auprès des responsables, la pétition lancée par le Comité Gymnase pour protester contre le défilé militaire qui aura lieu le 21 novembre prochain, aurait déjà recueilli quelque 1300 signatures.

● Hier, à 9 h., un ouvrier de la maison Meyer-Franck, M. Félix Mangiarano, âgé de 26 ans, était occupé au chargement d'un wagon de ferraille, qui se trouvait à la hauteur du ponton de chargement en béton que cette entreprise utilise au bas du côté est du Grand-Pont. L'ouvrier s'était rendu au bout de ce wagon pour en assurer le remblissage total, il se trouvait ainsi presque sous les isolateurs chargés d'assurer la sécurité de ce travail, et M. Mangiarano ne s'explique pas comment il a pu entrer en contact avec la ligne électrique. Il a été gravement brûlé à l'avant-bras droit. Cet accident a provoqué un court-circuit. Espérons qu'aucune complication interne ne vienne aggraver l'état de santé du blessé. Les enquêteurs CFF prendront toutes les mesures nécessaires pour éviter le retour d'un tel accident.

SAINT-IMIER

● Les actionnaires de la Société de Boulangerie S.A. avaient décidé la vente de l'immeuble renfermant le laboratoire et le magasin, ainsi que quelques logements, en mai 1969. Récemment, ils décidèrent, non sans mélancolie, de dissoudre la société qui avait plus de cent ans d'existence, puisqu'elle fut fondée en 1835 dans le but de vendre le pain à un prix inférieur à celui pratiqué et de faire bénéficier les établissements et institutions de bienfaisance de dons. Ce n'est que plus tard qu'elle se constituait en société anonyme. Les actionnaires approuvèrent l'acte authentique de dissolution. L'assemblée permit à M. Stampfli de remercier ses collaborateurs une dernière fois. Une ultime fois, on apprécia le traditionnel gâteau au fromage offert par l'actuel boulanger-pâtissier de ce qui fut la Sociale.

● La Société d'ornithologie organise une exposition à la salle Coop, à la rue du Pont, les 7 et 8 novembre. On y verra plus de 450 sujets: poules, lapins, pigeons. Un stand sera spécialement aménagé pour la protection des oiseaux.

● Le pont qui surplombe la Suze et permet d'atteindre le quartier du Pont ne présente plus suffisamment de sécurité. Il sera reconstruit et élargi avec adjonction d'un trottoir.

FONTAINES

● A la suite de la démission de Gaston Sunier, le camarade Yves Jordan a été élu conseiller général sur proposition du Parti socialiste.

LAUFON

● Le corps de M. M. Caso, 40 ans, a été retrouvé dans la Birse près de Laufon. Il y avait une quinzaine de jours que la victime, qui habitait Reinach, avait disparu.

MOTIERS

● Un chasseur du Val-de-Travers, M. H. B. a été condamné à une amende de 30 fr., à verser 200 fr. d'indemnité à l'Etat et à payer 34 fr. 50 à l'Etat. Son chien avait mis à mal un faon.

LA BRÉVINE

● Le bruit court dans la vallée de La Brévine qu'un fermier aurait gravement mouillé du lait. Le mouillage aurait atteint la proportion de 37%, ce qui est énorme. Une enquête serait en cours.

FONTENAIS

● Pour succéder à J. Sassi, élu à la mairie, le Parti socialiste de Fontenais a désigné Alexandre Coulery, aux fonctions de conseiller communal.

Pour que Neuchâtel soit un canton d'automobilistes... éclairés

Aux entre-saisons — seuil de l'hiver et seuil de l'été — fleurissent les contrôles routiers: c'est normal, car durant ces périodes-là, justement, les automobilistes sont nombreux à vouloir « finir » un vieux jeu de pneus, à montrer quelque difficulté d'adaptation aux nouvelles conditions de circulation, à négliger l'état de leur véhicule. Depuis hier, et jusqu'au 10 décembre, deux équipes de la gendarmerie, en deux points différents du canton, procèdent à un contrôle de l'état des automobiles: la police cantonale neuchâteloise entame ainsi sa quatrième campagne de prévention routière. Les contrôles porteront essentiellement sur l'état de l'éclairage, mais aussi sur celui des pneus, des papiers, des organes essentiels du véhicule, comme les années précédentes. Mais la principale innovation de cette campagne-ci réside dans le fait qu'un nouvel équipement acquis par l'Etat permet maintenant de contrôler les véhicules de jour comme de nuit; alors que jusqu'ici on ne pouvait vérifier la bonne marche de l'éclairage que nuitamment, il est désormais possible de le faire à toute heure; dès lors, le contrôle peu toucher toutes les catégories d'automobilistes, et non plus seulement les noctambules. Les horaires des contrôles, comme les endroits où ils s'effectuent, seront très variables, afin d'étendre encore la « couverture » du parc automobile neuchâtelois. Dans une première phase, les gendarmes, assistés d'un expert du Service des automobiles, opèrent au Crêt-du-Loche et à Couvet, simultanément; dans une seconde phase, ils le feront à la Vue-des-Alpes d'une part, et à Colombier d'autre part; dans une troisième, à Hauterive et à Cernier. Tous les véhicules ne sont pas arrêtés, afin de ne pas bloquer le trafic: on procède par « sondages » en quelque sorte; mais les contrôles pourront avoir lieu aussi le week-end.

LA « FICHE TECHNIQUE »

L'expérience a montré que ces campagnes étaient très utiles, en ce qu'elles contribuent à remettre de l'ordre dans les véhicules du canton. En 1967, 2359 véhicules ont été contrôlés: 479 présentaient des déficiences à corriger, 36 des déficiences graves ayant entraîné contravention, et 3 autos étaient hors d'état de circuler et furent sequestrées. Pour 1968, ces chiffres

étaient respectivement de 5200, 1192, 108 et 11; pour 1969, de 6313, 1283, 180 et 9. Le but de l'opération n'est donc pas de faire une fortune en contraventions! L'automobiliste ne risque un procès-verbal que si son véhicule présente une déficiences grave, dont il devait se rendre compte, par exemple tous les clignoteurs en panne, ou un pneu lisse. Pour les déficiences les plus fréquentes, comme un phare déréglé, un feu arrière ne fonctionnant pas, les gendarmes délivrent une « fiche technique » dont ils retiennent le double et qui intime à l'automobiliste l'ordre d'éliminer le « pépin » dans un délai donné, puis de représenter la voiture au contrôle, soit sur route, soit au Service des automobiles; ce dernier, pour l'occasion, ne réclame aucun émoluments. Dans les cas les plus simples, le réglage ou la réparation sont même effectués sur place, par les contrôleurs.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Il ne s'agit donc pas, avec cette campagne de répression, mais de prévention, et les automobilistes en sont les premiers bénéficiaires. Nous ne pouvons que leur recommander d'aborder ce contrôle dans un esprit de collaboration. Il est de prime importance, au moment d'aborder la mauvaise saison, de disposer d'un véhicule en parfait état. A ce propos, si l'on a généralement compris le rôle essentiel pour la sécurité des pneus, des freins, on constate toujours une incompréhension et une négligence graves à l'égard du système d'éclairage. Rappelons donc qu'il s'agit au moins autant d'être vu que de voir, et que pour cela chaque automobiliste doit acquiescer absolument deux réflexes: enclencher les feux de croisement (et non de position) chaque fois que la visibilité est entravée par le brouillard, la pluie, la neige, même la brume; et penser à vérifier régulièrement le fonctionnement de tous les feux, y compris les « stop », les lanternes arrière, les clignoteurs. Une précision encore: chaque véhicule contrôlé et reconnu « en ordre » se verra apposer une petite vignette jaune au pare-brise, qui évitera à son conducteur, pendant deux mois, d'être soumis à un nouveau contrôle; cette vignette n'est cependant valable que pour l'éclairage, précisément. M.-H. K.

Neuchâtel: Un budget qui ne satisfait pas la gauche

Le Conseil général de Neuchâtel s'est longuement occupé lundi soir du projet de budget, qui prévoit des dépenses pour un montant de 80 millions de francs environ, et un déficit au compte de variation de la fortune de plus de 2 millions de francs. Au vote, le rapport a été renvoyé à la Commission financière par 20 voix libérales et radicales, les groupes socialiste et popiste s'abstenant. Le conseil a repoussé, après une longue

discussion, un projet de taxe dite de la santé, présenté par le groupe popiste en vue de diminuer le déficit de l'hôpital de la ville, et qui a été qualifié d'inéquitable. En revanche, un postulat socialiste a été accepté, contre l'avis du Conseil communal. Il demande l'étude d'une collaboration régulière, dans le domaine de la gestion électronique, entre la ville et l'Etat, ainsi qu'entre la ville et d'autres communes.

CHRONIQUE GENEVOISE

Deux professeurs d'université prennent position contre le bang sonique

Par la voie d'une initiative populaire, un comité suisse préconise l'interdiction du vol des avions supersoniques civils sur le territoire de la Confédération. Ainsi, parallèlement à d'autres pays européens, la Suisse envisage d'écarter définitivement cette nouvelle forme de nuisance.

A côté des dégâts occasionnés aux biens immobiliers, dégâts importants et vérifiés, et des répercussions sur les animaux, les incidences du bang supersonique sur la santé et les conditions de vie de la population paraissent actuellement inquiétantes.

Les instituts universitaires de médecine sociale et préventive (dont une des missions consiste à étudier les conditions favorables au maintien de la santé et du bien-être) ont le devoir de s'exprimer nettement à ce sujet aujourd'hui.

I. Par suite d'un développement technologique imparfaitement contrôlé, le nombre et la diversité des nuisances et des contraintes affectant les hommes ne cessent d'augmenter. La majeure partie d'entre elles sont susceptibles d'entraîner des troubles occasionnels, parfois des désordres durables, éventuellement de véritables maladies tant physiques que mentales. Certes, on ne connaît guère les limites de ce que peut supporter l'être humain, compte tenu des diverses protections offertes par l'hygiène, la médecine et certaines techniques elles-mêmes. En fait, lorsqu'il n'est pas possible de mesurer exactement le risque, il s'agit de l'évaluer à sa juste mesure et de tenter néanmoins d'en envisager tous les effets nocifs possibles. C'est incontestablement le cas du « bang » provoqué par les futurs avions supersoniques civils.

II. Si l'on ne possède pas encore les données scientifiquement et statistiquement mesurables, à part quelques expériences entreprises d'ordi-

naire au moyen de « petits » avions militaires, il est nécessaire de rappeler les points suivants :

- sitôt franchi le « mur du son », la détonation et l'effet de surpression déclenchés par le « bang » ne s'arrêtent pas à ce passage; sur tout le trajet du vol supersonique, ils sont ressentis au sol sur un diamètre variant entre 80 et 130 km. de largeur, selon l'altitude de vol de l'appareil. C'est dire l'importance de l'effet des populations atteintes par un seul survol, même s'il ne s'agit que d'un transit au-dessus du territoire.

- Proportionnel au volume de l'appareil, le phénomène provoqué par des avions de ligne sera donc bien plus violent que celui dont sont coutumiers les appareils militaires actuels.

- Grosso modo, une atteinte à la santé peut être envisagée de deux manières :

1. Directement, par l'intermédiaire du système nerveux central et végétatif (sursauts, peur, insomnies, névroses, etc.) et par l'intermédiaire des systèmes circulatoire et respiratoire; c'est dire combien seront vulnérables certaines catégories de malades en plus des enfants, des vieillards et peut-être même des femmes enceintes;

2. Indirectement, par les accidents résultant du sursaut et les sinistres provoqués par les dégâts divers : vitres cassées, toits ou murs écroulés, avalanches déclenchées, etc.

Si l'on admet, avec l'Organisation mondiale de la santé, que la santé se définit « non pas seulement comme l'absence de maladie et d'infirmité, mais comme un état complet de bien-être physique, moral et social », alors les inconvénients du « bang » sur les

conditions de vie d'une grande partie de la population représenteront effectivement une atteinte à la santé.

III. En supposant que l'on mette dans l'un des plateaux d'une balance à la fois les énormes intérêts économiques investis dans les vols supersoniques, le prestige qu'y attachent certaines nations et le gain de temps offert à une clientèle choisie et que dans l'autre plateau de la balance on accumule les atteintes à la santé d'une part et les dégâts matériels constatés d'autre part, on est en droit de se demander combien de temps les vols supersoniques, dont on attend le début pour les années 1971 et 1972, seront tolérés.

En conclusion, les médecins soussignés voudraient rendre attentifs leurs citoyens non seulement sur l'imminence de ce danger, mais aussi sur le fait qu'il est possible d'y parer entièrement et définitivement à l'avance, à l'opposé de certaines nuisances comme les pollutions, si bien installées dans notre environnement.

Professeur Olivier Jeanneret, Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Genève.

Professeur Armand Delachaux, Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Lausanne.

N.B. — On peut signer les listes d'initiative dans une certaine de magasins de Suisse romande, pour la plupart des pharmacies; ils sont signalés par des affichettes en vitrine.

Le secrétariat romand du comité (Institut de la vie, 21, avenue Eug.-Lance, 1212 Grand-Lancy) tient à disposition des listes de signatures ainsi qu'une brochure de 12 pages résumant l'essentiel de la question.

Délai de retour des listes au secrétariat : 10 novembre 1970 au plus tard.

A l'Harmonie nautique

D'une saison à l'autre

La saison 1969-1970 de l'Harmonie nautique, harmonie municipale de la ville de Genève, s'est prolongée cette année jusqu'en septembre, avec le concert offert aux participants du repas communautaire des Chantiers de l'Eglise, le 19 septembre. Concert dirigé ad interim par René Thévenaz, première clarinette solo, du fait que le chef attiré de l'Harmonie nautique, Robert Gugolz, avait eu l'insigne honneur d'être appelé à siéger parmi les jurés du XI^e Concours international de musique de Budapest.

La saison avait commencé en beauté par un concert d'une très haute tenue donné à la Salle de concerts de La Chaux-de-Fonds, le 19 octobre 1969. La Nautique remporta ce jour-là dans les Montagnes l'un de ces succès qui restent marqués dans les annales d'une société de musique.

Une partie du programme de ce concert fut reprise au Victoria-Hall le 5 décembre 1969, en particulier les célèbres « Variations » sur un thème de Haydn, de Brahms, et la danse finale du « Tricorne », de Manuel de Falla, dans une transcription éclatante de Robert Gugolz.

Le même concert permit également d'écouter le « Concerto pour clarinette en fa mineur », de Carl-Maria

von Weber, interprété par René Thévenaz.

Le 6 juin, l'Harmonie nautique était invitée à participer, en qualité de musique d'honneur, aux festivités organisées dans la capitale du Valais à l'occasion de l'inauguration des nouveaux uniformes de l'Harmonie de Sion. La Nautique y remporta un nouveau succès.

A Genève, neuf concerts en plein air ont été échelonnés du 1^{er} juin au 3 septembre et donnés tantôt à la promenade du Lac, tantôt aux Bastions.

Comme de coutume, l'Harmonie nautique a agrémenté la cérémonie des promotions des cours industriels du soir. De plus, elle offrit une soirée de musique aux pensionnaires de la Maison de Vessy, le 25 juin.

Enfin, depuis quelques semaines, sous la baguette de son chef, Robert Gugolz, l'Harmonie nautique prépare l'alleluia du « Messie », de Haendel, 14 novembre 1970, à la Salle du Lignon, par un concert auquel participera l'Union des chanteurs genevois, avec au programme, entre autres, l'alleluia du « Messie », de Haendel et le « Chœur des Hébreux de Nabucco », de Verdi. (Communiqué.)

Inauguration à la Maison des Jeunes

Mercredi 28 octobre a eu lieu à la Maison des Jeunes de Genève la séance d'inauguration du nouveau local du Club de rencontres. Qu'est-ce exactement que le Club de rencontres? Tout d'abord, il exerce une fonction d'accueil au sein de la Maison des Jeunes; accueil de la population en général. Un des nombreux buts de ce club est la mise sur pied de sorties en Suisse ainsi qu'à l'étranger. Soixante personnes font déjà partie de cette activité. Des projets pour l'avenir? Certes, des discussions, des concerts classiques, de jazz, etc., des excursions naturellement. Le dialogue s'établit réellement à tous les stades de l'échelle humaine et favorise une meilleure compréhension des races, des religions. Ce Club international de rencontres n'est donc pas seulement réservé aux jeunes, mais encore une fois il est ouvert à tous et à toutes sans distinction de classe sociale, d'appartenance politique ou religieuse, de nationalité et par conséquent de race. Un vraiment bel exemple de compréhension mutuelle.

Rémy Reichen.

Des graves problèmes hospitaliers au difficile recrutement de médecins

Chaque année, il est d'usage que les membres des commissions administratives des établissements hospitaliers dépendant directement de l'Etat se réunissent pour entendre un exposé de circonstance sur la prévoyance sociale et la santé publique. Cette année l'on innovait, puisque la presse était invitée à cette séance qui eut lieu vendredi en début de soirée dans l'amphithéâtre des policiennes et sous la présidence de Willy Donzé, vice-président du Conseil d'Etat, lequel est, de par ses fonctions, le président en titre de toutes les commissions administratives participant à cette réunion annuelle.

Dans son exposé introductif, W. Donzé a relevé que les membres de la Commission administrative de l'Hôpital de gériatrie assistaient pour la première fois à cette réunion. Puis, il donna la primauté à l'assistance d'une nouvelle qui, si elle est à classer dans la catégorie des mauvaises nouvelles, n'en représente pas moins une mesure indispensable à une gestion normale de l'Hôpital cantonal et de la Clinique psychiatrique de Bel-Air. Il s'agit de la hausse des tarifs d'hospitalisation décidée le matin même par le Conseil d'Etat.

Actuellement la journée d'hospitalisation coûte plus de 150 fr., elle était de 30 fr. il y a vingt ans, elle sera de près de 170 fr. l'an prochain. (Précisons en passant qu'au budget 1971, la subvention de l'Etat s'élève à 76 millions, contre 70 millions en 1970 et 62 millions en 1969, réd.)

L'augmentation décidée par le Conseil d'Etat varie entre 5 et 15 fr. par jour suivant les catégories ou classes. Un aménagement spécial a été prévu pour les personnes âgées qui, après un mois d'hospitalisation, paieront le montant du tarif actuel, soit 25 fr. (A noter que le service d'assistance médicale reçoit une subvention de l'Etat qui permet à ce service de prendre à sa charge les frais d'hospitalisation de nombreux malades qui n'ont pas les moyens de payer. Le montant pris en charge par le SAM et non remboursé s'est élevé à 1,8 million en 1969, réd.)

RECRUTEMENT DES MEDECINS : DIFFICULTÉS CROISSANTES

Invité d'honneur de cette soirée, André Chavanne, conseiller d'Etat,

chef du Département de l'instruction publique, devait entretenir le nombreux auditoire des difficultés croissantes du recrutement de médecins, dont la saturation de notre hôpital universitaire est l'un des aspects. Pour les conférences universitaires suisses et romandes, a précisé A. Chavanne, ces difficultés sont la préoccupation constante, car elles nous conduisent au « numerus clausus » qui sera mis en pratique dès l'année prochaine, c'est-à-dire que des sélections devront être faites, ce qui ne sera pas chose facile, de plus cette conception peu réconfortante, qui nous heurte, crée elle aussi des difficultés. Actuellement, les étudiants en médecine étrangers, ceux qui ne sont pas régulièrement domiciliés à Genève, sont admis au compte-gouttes; mais ce n'est pas de là qu'il y a de grosses difficultés. Tout autre est l'épineux problème des étudiants romands que la Faculté de médecine de Genève a la responsabilité fédérale de former. Des restrictions ont déjà été opposées à l'admission d'étudiants confédérés. En effet, sur les 150 étudiants admis en médecine cette année, le tiers d'entre eux, dont la plupart nous viennent des Grisons et du Tessin, ont été prévenus qu'il n'était pas certain qu'ils puissent terminer leurs études à Genève, fait qui situe assez exactement l'ampleur du problème que nous aurons à résoudre d'ici peu.

Plusieurs solutions ont été envisagées sur le plan suisse; éclatement de l'enseignement médical dans les universités de Fribourg, de Berne et de Saint-Gall, l'hypothèse très éventuelle d'une prise en charge par la Confédération des facultés de médecine, solution qui soulève bien des difficultés. A. Chavanne n'a, dans son exposé, qu'effleuré un problème, hérissé d'obstacles difficiles, que les autorités civiles et universitaires de notre pays auront à résoudre dans un très proche avenir. D'ailleurs, le magistrat socialiste n'avait pas d'autre prétention que celle d'évoquer l'ensemble de la question du difficile recrutement de médecins et d'inviter chacun à la réflexion. Dans la discussion qui suivit, le chef du Département de l'instruction publique répondit aux observations des professeurs W. Geisendorf, doyen de la Faculté de médecine, R.-S. Mach et

J. Favre, ainsi que M. Vernet, membre de la Commission de l'hôpital. Outre les questions évoquées, chacun s'est plu à souligner la parfaite connaissance de la situation et des problèmes universitaires en général du responsable de l'instruction publique de notre canton.

Au cours du repas qui suivit dans une salle située au 10^e étage de l'Hôpital cantonal, le président W. Donzé a marqué de façon tangible le passage de trois membres au sein de la Commission administrative de l'hôpital, qui se retirent après plusieurs années de fonctions, soit dans l'ordre M^{me} Annie Duckert, Ch. Dulex et Roger Meylan, qui reçurent une channe aux armes de la République, témoignage de leur dévouement. En leur nom, le dernier nommé remercia.

De peur d'omissions regrettables, je ne nommerai pas les personnalités présentes, si ce n'est que d'ajouter aux noms des deux conseillers d'Etat dont il est question plus haut, M. le procureur général Jean Eger et la compagne du regretté magistrat socialiste Jean Treina.

J. Zd.

Une nouvelle section du parti

Pour répondre au vœu de plusieurs militants, le Comité directeur du Parti socialiste genevois a approuvé la création d'une nouvelle section qui porte le nom provisoire de Rive gauche-Campagne.

Elle englobe les douze communes suivantes: Anières, Coligny, Collonge-Bellerive, Corsier, Gy, Hermance, Jussey, Meinier, Presinge, Pupinge, Vandœuvres et Choulex.

Les buts de cette nouvelle section sont d'étudier les problèmes particuliers à chacune de ces communes, dans l'optique du parti.

L'assemblée constitutive aura lieu le mardi 10 novembre, un communiqué ultérieur indiquera le lieu et l'heure.

Tout en pourvoyant aux besoins urgents de celui qui souffre, il faut s'efforcer de le tirer de sa misère et l'empêcher d'y retomber. Barni.

GENÈVE
CAFÉ-RESTAURANT DE L'HOTEL-DE-VILLE — Grand-Rue 39 — Téléphone 24 99 48 - Mets et boissons de 1^{er} choix - Deux salles pour sociétés et banquets.



Concours en vue de l'aménagement de l'emplacement des halles de l'île Avis rectificatif

Le Conseil administratif de la ville de Genève ouvre un concours de projets en vue de l'aménagement de l'emplacement des halles de l'île.

Peuvent prendre part à ce concours:

- les architectes genevois inscrits au Registre suisse des architectes, quel que soit leur domicile;
- les architectes confédérés inscrits au Registre suisse des architectes, établis à Genève depuis plus de cinq ans.

Le programme du concours et les documents annexes sont à la disposition des concurrents au secrétariat du Service immobilier, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, contre versement d'une finance d'inscription de Fr. 100.—

Le programme du concours et les documents annexes sont à la disposition des concurrents au secrétariat du Service immobilier, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, contre versement d'une finance d'inscription de Fr. 100.—

Offres d'emploi



Une inscription publique est ouverte en vue de repourvoir un poste de

mécanicien

et plusieurs postes de

manœuvres spécialisés

au Service vétérinaire municipal et de l'abattoir

Les candidats doivent:

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- être de nationalité suisse;

pour le poste de mécanicien:

- posséder le certificat fédéral de capacité de mécanicien et, si possible, avoir quelques années de pratique;

pour le poste de manœuvre spécialisé:

- posséder, si possible, le permis de conduire pour poids lourds.

Pour tous renseignements: s'adresser à l'Office du personnel (tél. 26 72 11, interne 351 ou 357).

Le secrétaire général du Conseil administratif: R. MÉROZ

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

CHAVANNES-LE-VEYRON
QUAND CESSERA L'ANARCHIE?

Dans le «Gutenberg», journal de la Fédération suisse des typographes, il était reproché récemment aux paysans, avec une certaine vivacité, mais non sans raison, d'avoir voté contre l'initiative sur le droit au logement.

Dans une réponse à cet article, le «Pays vaudois», organe officiel du PAI, déclare notamment :

«Au lieu de se jeter à la tête et dans la presse des reproches sans fondement, locataires et paysans doivent prendre contact et s'entendre pour une solution efficace du problème foncier. Sans quoi nous n'obtiendrons ni logements à loyer abordable, ni agriculture rentable.»

Nous partageons sur ce point exactement les vues de notre confrère du PAI. Cependant une question se pose, lancinante, dans tout dialogue entre organisations de consommateurs, organisations syndicales ou organisations de gauche et agriculteurs. Qui représentent vraiment ces derniers? Qui suivent-ils? Est-ce le PAI, est-ce le PAB, est-ce le Parti radical, est-ce l'Union des producteurs ou l'Union suisse des paysans, est-ce d'autres encore?

Si avec certaines de ces unions ou avec certains de ces partis un accord est possible, il ne l'est guère avec d'autres. C'est pourquoi il serait souhaitable que la grande masse des paysans comprennent — comme quelques-uns de leurs leaders l'ont déjà fait — qu'il est nécessaire d'arriver à une certaine unité de vues. En effet, autant que régnera l'anarchie actuelle, toute négociation avec les milieux agricoles s'achoppa à leur faiblesse structurelle et idéologique comme à leurs opinions par trop divergentes.

YVERDON
LES NON-INVITÉS

Comme nous le relevions récem-

ment, le «Journal d'Yverdon» a ouvert un débat très intéressant sur la culture. Dans une des dernières pages qu'il lui a consacrées, nous avons retenu ces lignes d'une lettre d'un lecteur :

«Tout d'abord, et ceci n'est pas propre à votre journal, mais à bien d'autres qui se sont déjà penchés sur cette question, on doit constater que jamais on n'invite à ces colloques ou forums les personnes qui sont directement intéressées, c'est-à-dire l'ouvrier lui-même. Et quand je dis l'ouvrier je tiens à souligner que je ne pense surtout pas à son délégué quel qu'il soit (président ou secrétaire syndical), non, je pense à une personne prise vraiment dans la masse...»

«Pourquoi vouloir donner du théâtre d'avant-garde à quelqu'un qui n'apprécie pas Molière ou qui considère Molière comme du tout vieux Feydau? Pourquoi vouloir faire ingurgiter du Monteverdi à un homme qui se satisfait pleinement de la fanfare municipale?»

«Et pourtant cette culture serait accessible à toutes les couches de la population...»

«Si à l'école déjà on ne se contentait pas d'un solfège primaire, d'une poésie conservatrice et d'un théâtre à peine effleuré.»

«Si l'on commençait par effacer des salles de spectacles ce snobisme de gens qui se croient cultivés et qui trop souvent ne sont, pardonnez-moi l'expression, que des ânes instruits.»

«Si l'on consentait, avant de vouloir élever les gens à un niveau qu'on croit être le bon, on se donnait la peine de se mêler à eux pour essayer de les comprendre et j'irais même plus loin, de les aimer.»

«Si l'on essayait, avant de prendre position contre la télévision qui distille trop de balivernes, de savoir pourquoi les gens sont trop fatigués pour s'astreindre à une certaine concentration malgré leur «nombreux loisirs» et se contentent de leur télé.

«Si l'on voulait également se rendre compte que beaucoup trop de spectacles se vendent à des prix que ne supporte pas le budget d'un travailleur moyen.»

Il me semble qu'il y a beaucoup de remarques très justes dans ces considérations. Et à vous?

LUTRY
LA NÉCESSITÉ D'UN PLAN

Nous lisons dans «Coup d'Œil», le bulletin d'informations du Parti socialiste de Lutry, les lignes suivantes parues sous la signature de L. Bridel :

«Plan d'investissement pour les grands travaux de la commune : collège des Pâles : 5,07 millions, dont 2,73 à charge de la commune ; amélioration de l'approvisionnement en eau au nord de la route des Monts-de-Lavaux : 1,67 million (y compris le terrain) ; création d'un nouveau cimetière : 690 000 fr. (avec achat des terrains).»

«Trois décisions récentes du Conseil communal qui engagent des sommes importantes. Ce ne sont ni les premières, ni les dernières...»

«Par conséquent, des décisions prises au jour le jour ne suffisent plus, même si chaque réalisation proposée apparaît nécessaire. Le temps est venu où, face à la multitude des projets, il est indispensable de choisir les plus urgentes pour une réalisation immédiate, et de retarder les autres, afin de ne pas mettre la caisse communale dans une situation impossible.»

«Ces choix ne peuvent être démocratiques et objectifs que si la commune propose au Conseil communal un programme pour plusieurs années, montrant clairement ce qui paraît souhaitable et les moyens financiers dont on disposera vraisemblablement.»

Ces réflexions ne sont-elles pas valables pour toutes les communes, pour le canton, pour la Confédération?

VÉBÉ.

Allô - z - Anne!

Deuxième concert de l'abonnement

A l'issue de ce deuxième rendez-vous musical, Jean Meylan à la tête de l'Orchestre de la Suisse romande nous proposait deux œuvres de compositeurs classiques, soit l'ouverture d'«Egmond», de Beethoven, et le «Concerto en la majeur pour violon et orchestre», de Mozart, et deux œuvres de compositeurs contemporains; «Le Concerto pour violon», de Serge Nigg, et la suite de «Cendrillon», de Prokofiev, tiré du «Ballet spectacle»...

Comme on peut le présumer, c'est par l'ouverture d'«Egmond» que débuta ce deuxième concert de l'abonnement. Œuvre poignante, émouvante, majestueuse, tels sont les qualificatifs pour définir ce que l'on peut ressentir à l'écoute de cette ouverture. Malheureusement, je ne sais pas si l'on peut en dire autant de l'interprétation de l'OSR. Il faut admettre que l'œuvre a été très bien dirigée, mais il manquait, c'est certain, la participation de l'orchestre, ce qui la rendait dépourvue de vie. Oui, le caractère propre de l'œuvre n'est pas ressorti tel que l'on aurait pu l'attendre.

Ce fut un peu de même pour le «Concerto en la majeur», de Mozart. Pourtant le violoniste Christian Ferras sembla avoir conquis le public. Est-ce par sa virtuosité? Si oui, dom-

mage, car il me semble que Christian Ferras n'a pas su allier la virtuosité à la délicatesse, la finesse, la sensibilité qui devaient se dégager de ce concerto. L'orchestre pour sa part me donna l'impression une fois encore de manquer un peu de conviction.

Je crois que la seconde partie consacrée à S. Nigg et à S. Prokofiev a mieux convenu à Christian Ferras et à J. Meylan.

En effet, par le concerto de S. Nigg, qui demandait une virtuosité peu commune, Christian Ferras a pu, une fois encore, nous démontrer sa grande classe et sa maîtrise absolue du violon. Mais est-ce vraiment tout pour devenir un grand violoniste?

C'est par une note beaucoup plus optimiste que je vais conclure. La dernière œuvre qui figurait au programme n'était autre que la suite de «Cendrillon», de S. Prokofiev, tirée du «Ballet spectacle».

Alors que l'on pouvait être assez peu convaincu par ce concert, il se produisit, dans cette dernière œuvre, une métamorphose de l'OSR. Nous l'avons vu reprendre vie et jouer avec un peu plus d'enthousiasme. Jean Meylan, qui nous avait laissé un peu indifférent dans les œuvres précédentes, a révélé son grand talent dans cette dernière œuvre admirablement bien sentie et qu'il nous a fait revivre délicieusement. Une soirée qui s'achève mieux qu'elle n'avait commencé. Laurent Grivel.

On ne sait jamais d'Andre Roussin

Deuxième spectacle des tournées Karsenty-Herbert, «On ne sait jamais», d'Andre Roussin, est une comédie aimable, aux dialogues habiles, aux effets exactement dosés et calculés et se déroulant au sein d'une famille contemporaine. On sait que M. Roussin est un peintre amusé... et acide de certains milieux familiaux. On se souvient des «Œufs de l'Autruche» ou de la «Mamma».

«On ne sait jamais» ne comprend aucun homosexuel ni aucun impuisant, comme ces deux comédies, mais un couple désuni, dont la mari, Georges, s'est lassé de sa femme Evelyne pourtant aimable et jeune puisqu'elle n'a guère plus de quarante ans. Il a une maîtresse. Elle s'est consolée de son côté. Leur fille, de 17 ans, est la maîtresse de l'ami de la famille, quadragénaire marié. Et Georges, qui garde de ses parents l'image d'un couple parfait, apprend brusquement que sa mère a trompé son mari. Et Georges n'est pas le fils de son père.

Telle est la situation dont Roussin manie les fils avec une virtuosité certaine, enchaînant les péripéties selon une psychologie exacte bien que superficielle, une évidente connaissance du public aimant la comédie légère, et sachant jusqu'où on peut aller trop loin pour effaroucher un peu, pas trop, les bonnes dames et pour sembler administrer une leçon de morale dans un domaine qui pour-

rait paraître scabreux. Mais André Roussin est un homme de goût et son théâtre n'est jamais faisandé.

Bonne interprétation avec l'excellent Jean-Pierre Barras, le sympathique Herbert Noël, que j'ai vu l'an dernier lors de la création de cette œuvre à la Michodière. André Luguet a repris avec un raffinement de charme le rôle créé par Fresnay. Madeleine Cheminat campe une composition où elle montre son habituelle et pittoresque habileté. Nelly Vignon justifie avec féminité le prénom que porte son personnage, c'est-à-dire Evelyne et Lise Provin, fille de 17 ans, nous rappelle qu'à cet âge-là on est adulte... Salle comble.

Géo-H. BLANC.

Administration cantonale vaudoise

Le poste suivant est actuellement au concours:

UNIVERSITAIRE

au secrétariat général de la prévoyance sociale et des assurances, Saint-Martin 22, 1005 Lausanne.

Pour les conditions spéciales, prière de consulter la «Feuille des Avis officiels du Canton de Vaud» du mardi 3 novembre 1970.

OFFICE DU PERSONNEL

LIQUEURS Morand

Des fleurs toujours fraîches par

Charly BODMER-FEUZ

Lausanne - Ile Saint-Pierre
Caroline 2 - Téléphone 22 67 25
Enning 8 - Téléphone 22 67 06

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et FID. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Toute confection.

VÉBÉ.

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
Première vision
Un film érotico-comique - En couleurs
DOUZE FILLES POUR UN HOMME
Les aventures très particulières d'un moderne Casanova... Il en sortira épuisé... Vous aussi, mais de rire!

Bel-Air Tél. 23 53 12
13.45, 16.00, 18.15, 20.30, 22.30 16 ans
En première - 3e semaine
Belmondo et Delon dans
BORSALINO
de Jacques Deray - Mus. de C. Bolling
Eastmancolor
Toutes faveurs suspendues

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 14 ans
Première vision suisse
LE MUR DE L'ATLANTIQUE
L'inoubliable Bourvil dans son dernier rôle et son dernier film, avec Peter Mc Enery, Jean Poiret, Sophie Desmarets, Terry Thomas

Palace Tél. 22 13 30
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
En première
Le phénoménal, l'extravagant, le génial Michel Simon
LA MAISON
de Gérard Brach, avec Patricia d'Arbanville et Paul Préboist - Venez voir «La Maison», vous voudrez y rester!
Eastmancolor

Athénée Tél. 23 24 12
14.00, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
3e semaine
Belmondo et Delon dans
BORSALINO
de Jacques Deray Mus. de C. Bolling
Eastmancolor
Toutes faveurs suspendues

Bourg Tél. 22 86 22
Français: 14.30, 19.00, 21.00 16 ans
Anglais: 17.00
Une joyeuse comédie pleine de gags!
James Garner, Debbie Reynolds, Maurice Ronet
ADORABLEMENT VOTRE (HOW SWEET IT IS)
Régie: J. Paris - Musique: P. Williams

Georges V. Tél. 25 43 31
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15
2e semaine - Première suisse romande
Richard Harris, extraordinaire, dans un film cruel, tendre et sauvage d'Elliot Silverstein
UN HOMME NOMMÉ CHEVAL
Le rite d'initiation le plus hallucinant jamais vu - Avec Corina Tsopei
Panavision - Technicolor - Parlé franç.

Romandie Tél. 23 47 64
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première suisse
Deux géants réunis pour la première fois! Kirk Douglas et Henry Fonda dans
LE REPTILE
(THERE WAS A CROOKED MAN)
de Joseph L. Mankiewicz (Fav. susp.)
Panavision - Technicolor - Parlé français

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 14 ans
Première vision suisse
LE MUR DE L'ATLANTIQUE
L'inoubliable Bourvil dans son dernier rôle et son dernier film, avec Peter Mc Enery, Jean Poiret, Sophie Desmarets, Terry Thomas

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 14 ans
Première vision suisse
LE MUR DE L'ATLANTIQUE
L'inoubliable Bourvil dans son dernier rôle et son dernier film, avec Peter Mc Enery, Jean Poiret, Sophie Desmarets, Terry Thomas

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
5e semaine - Première romande
un des films les plus importants de notre temps, dans le lignée de «Z» et de «L'Aveu» d'Elio Petri
ENQUÊTE SUR UN CITOYEN
au-dessus de tout soupçon
Avec Gian-María Volonte et Fi Bolkan
Primé à Cannes 70 - Parlé français

Gorso-Renens Tél. 34 00 35
RELACHE
Dés jeudi:
20.30
INDIANAPOLIS... PISTE INFERNALE 16a ns

tapis

Qualité
Choix
Prix avantageux

Iynedjian
Bas rue de Bourg 7, Lausanne
Même adresse à Bern, vis-à-vis Hôtel Bellevue-Palace

attention... enfants

Armements mondiaux : Un palier dans « l'escalade »

L'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) a publié son deuxième annuaire consacré aux armements mondiaux et au désarmement.

Le SIPRI a été créé en 1966 à Stockholm pour commémorer 150 années de paix suédoise: les fonds initiaux ont été fournis par le Parlement suédois, mais l'institut est dirigé par un Conseil d'administration présidé par l'économiste suédois Gunnar Myrdal, sans relations avec l'Etat suédois.

Le nouvel annuaire présente une analyse des tendances relatives aux dépenses militaires mondiales puis étudie successivement: le commerce des armes avec les pays du tiers monde, la course aux armements nucléaires et les pourparlers sur la limitation des armements stratégiques, les niveaux des effectifs et des armements en Europe et les pourparlers en vue d'une conférence sur la sécurité européenne, la militarisation des fonds marins, les armes chimiques et biologiques, et les autres mesures de désarmement.

L'annuaire du SIPRI constate que les dépenses militaires mondiales, en valeurs constantes, n'ont pas augmenté en 1969, alors qu'elles s'étaient accrues de 30% au cours des trois années précédentes. Pour 1968 et 1969, le monde a consacré environ 7% du total de ses produits natio-

naux à une utilisation militaire. Les dépenses militaires de l'URSS et des pays satellites ont progressé plus vite que celles des Etats-Unis et des autres pays de l'OTAN.

En ce qui concerne le commerce des armes avec les pays en voie de développement, l'annuaire constate que les livraisons identifiées d'armes « majeures » (navires, avions, blindés et missiles) vers ces pays ont atteint en 1969 un total d'un milliard et demi de dollars, soit un peu moins que pour 1967 (année record) mais cependant en troisième position dans les années de l'après-guerre.

Dans le chapitre consacré à la sécurité européenne et au désarmement, l'annuaire du SIPRI relève une certaine convergence entre les propositions de l'OTAN et celles des pays liés par le Pacte de Varsovie. Ce chapitre étudie encore les estimations des forces en présence. Il met en doute la conception qui prévaut à l'Ouest, selon laquelle les forces conventionnelles de l'OTAN sont de beaucoup inférieures à celles des pays du Pacte de Varsovie. Traitant des fonds marins, le SIPRI fournit un compte rendu des négociations concernant un projet de traité sur la dénucléarisation de ceux-ci mais constate que sa signification est de peu d'envergure. Des progrès ont été réalisés dans le traité de non-prolifération et la cessation des explosions nucléaires souterraines.

Accès de Berlin : Prochain accord RFA-RDA ?

Un accord sur l'accès de Berlin paraît maintenant en vue. Les conversations que M. Maurice Schumann, ministre français des Affaires étrangères, a eues lundi avec M. Walter Scheel, son homologue ouest-allemand, ont fait apparaître une similitude de vues sur la manière de traiter le problème de Berlin. Tous deux sont d'accord ainsi que cela avait été convenu entre M. Groynko et M. Scheel, vendredi dernier, pour qu'un accord écrit intervienne entre les quatre (Grande-Bretagne, France, URSS, Etats-Unis), sur les accès de Berlin.

Cet accord, le plus précis possible, porterait sur les principes généraux. Par la suite, des conversations d'un caractère technique s'engageraient entre, d'une part, la République démocratique allemande et la République fédérale d'Allemagne sur les accès de l'Allemagne de l'Ouest à Berlin-Ouest et, d'autre part, entre la RDA et le Sénat de Berlin-Ouest sur le trafic de la circulation entre la RDA et Berlin-Ouest. Les mesures pratiques sur lesquelles interviendrait un accord seraient soumises à « l'approbation » des quatre, déclare M. Walter Scheel, au « contrôle » des quatre, déclare M. Schumann.

Des concessions ont été faites à la RFA, apprend-on de bonne source, lors de conversations qui ont eu lieu mercredi dernier à Bonn entre les représentants de la RDA et la RFA au cours desquelles a été décidée la reprise du dialogue entre les deux Allemagnes, interrompu après les entrevues d'Erfurt et de Cassel. Pour la première fois, en effet, la RDA a admis que les représentants de la RFA pourraient participer à une partie des négociations techniques (celles concernant l'accès de Berlin-Ouest par les Allemands de l'Ouest), droit qui leur avait été dénié jusqu'alors.

Et la contrepartie ? On dit de bonne

D'une capitale à l'autre...

● Rome. — De nombreux journaux italiens annoncent lundi, sur la base d'une nouvelle du Service de presse du Parti socialiste (gouvernemental), que l'Italie s'appête à reconnaître la Chine populaire. Cette reconnaissance devrait intervenir dans les premiers quinze jours de novembre, à condition que de nouveaux problèmes ne soient pas soulevés à l'ultime réunion des représentants des deux pays qui, depuis plusieurs mois, discutent de la question.

● Athènes. — L'ambassadeur de Tchécoslovaquie à Athènes, M. Pavol Majling, a tenté de se donner la mort au début de l'après-midi en se tirant une balle de revolver dans la bouche, apprend-on de source grecque bien informée. L'ambassadeur a été transporté à l'hôpital.

source que les Russes ont obtenu des Allemands qu'en échange de facilités sur les accès de Berlin la RFA renonce à sa présence politique à Berlin-Ouest, autrement dit que le Bundestag s'abstienne d'y siéger, que le président de la République, G. Heine- man, s'abstienne de s'y rendre, que les ministres s'abstiennent d'y prononcer des discours politiques, etc...

Il s'agit de savoir maintenant si les Russes demanderont à la prochaine réunion des quatre à Berlin, demain, que cette renonciation de la politique de la RFA « figure dans l'accord écrit », ce qui paraît vraisemblable et entraînerait des délais pour la formulation de cette renonciation ou si cette dernière ferait l'objet d'un accord bi-latéral germano-soviétique.

Une deuxième difficulté pourrait surgir: les Russes ont fait dépendre la signature de l'application d'un accord sur les accès de Berlin de la ratification par le Bundestag du traité germano-soviétique du 12 août dernier sur le non-recours à la force. Maintiendront-ils ce préalable qui entraînerait des délais quant à l'application d'un accord sur les accès de Berlin ? On sera fixé sous peu.

FAUTE D'ACCORD (ROYALTIES) AVEC LA LIBYE

ESSO fait partir en fumée depuis 5 mois pour des millions de gaz libyen

Une querelle d'intérêt entre le Gouvernement libyen et l'Esso Standard de Libye provoque depuis le 3 juin dernier un formidable gaspillage de millions de dollars de gaz naturel qui part en fumée après un circuit complexe dans l'une des usines les plus coûteuses du genre dans le monde.

Chaque jour, l'Esso Standard pompe 20 000 m³ de gaz des profondeurs du désert libyen jusqu'à son port pétrolier de Marsa Al Brega, sur la Méditerranée. Là, dans une usine édiflée au prix de 130 millions de dollars (600 millions de francs), la compagnie liquéfie le gaz à des températures de moins 50 degrés centigrades, de façon à ce qu'il soit prêt à être expédié en Italie et en Espagne, mais au lieu de cela, la compagnie réchauffe le liquide jusqu'à ce qu'il atteigne presque à nouveau un état gazeux, et le fait brûler.

UNE ÉTRANGE ACTIVITÉ

Cette étrange activité qui dure ainsi depuis cinq mois, provient d'un désaccord sur le partage des revenus qui devraient revenir à l'Esso et au gouvernement pour le cas où le gaz parviendrait à ses clients européens.

Après la tragédie de Saint-Laurent-du-Pont :

QUESTIONS

L'ouverture du Cinq-Sept s'était faite en toute légalité.

Autre aspect fondamental du problème: celui du choix des matériaux et des revêtements utilisés qui ont fait dire du Cinq-Sept à un pompier qu'il était « une boîte d'allumettes ». Dans des établissements de ce genre tous les matériaux doivent être ignifugés. Ce n'était pas le cas, bien au contraire, avec des plafonds en polyester, des fauteuils et tables en carton durci et des décors en plastique. Tout cela a été une proie de choix pour les flammes.

Le dernier bilan de la tragédie de Saint-Laurent-du-Pont, dans l'Isère, s'élève maintenant à 144 morts à la suite du décès lundi de deux grands brûlés. 106 corps ont pu jusqu'à présent être identifiés mais pour la plupart des autres ce sera à peu près impossible, les restes calcinés étant méconnaissables et les vêtements et objets personnels ayant fondu dans la fournaise. Aussi ces corps non identifiés seront-ils inhumés à Saint-Laurent-du-Pont dans un petit cimetière particulier où les familles pourront venir se recueillir. La date et les modalités des obsèques ne sont pas encore connues mais il est probable qu'elles auront lieu aujourd'hui.

L'atmosphère dans le petit village de l'Isère est à la douleur et à la consternation tandis que se poursuit la macabre opération d'une éventuelle identification et de la mise en bière des derniers cadavres. Mais ces sentiments, la première stupeur passée, font peu à peu place à une vague d'indignation devant les multiples négligences qui semblent à l'origine de cette catastrophe. Il apparaît en effet que le dancing Cinq-Sept ait été ouvert sans que le certificat de conformité, du moins pour les installations intérieures, ait été demandé et sans que la mairie ait été prévenue.

Si ce fait est exact, il y a faute tant de la part des gérants, dont deux sur trois ont trouvé la mort dans l'incendie, que des édiles locaux qui ne pouvaient pas ne pas être au courant du fonctionnement du dancing depuis près de six mois. L'inspection départementale des services d'incendie, pour sa part, n'avait pas été avisée de la mise en service du club et n'avait pas effectué l'inspection nécessaire. Cependant, d'autres informations disent que



Notre photo: le sinistre alignement de cercueils au Gymnase de Saint-Laurent.

LES ÉTATS-UNIS VOTENT AUJOURD'HUI « LA LOI ET L'ORDRE » ?

(Suite de la première page)

L'amalgame

Mais la technique la plus sûre qu'utilise le conservatisme pour manipuler psychologiquement la foule, pour réaliser ce fameux viol des foules souvent évoqué, c'est la technique de l'amalgame.

Le vice-président des Etats-Unis est passé maître à ce jeu. Il utilise à la fois le taux de criminalité assez effrayant des grandes villes américaines, les violences révolutionnaires sur les « campus » universitaires, le phénomène de la drogue, lamentable tentative d'évasion, et les excès de la libération sexuelle (qui a ses affairistes dans la mesure où le secteur est rentable) pour, amalgamant le tout, créer un type unique de personnage, bien qu'au visage un peu flou: un agitateur hippy, barbu et chevelu, quelque peu détraqué dans le style Manson, et en même temps, doctrinaire de Mao, de Guevara et du dia-

ble. Au bout de ce chemin, le fascisme peut surgir: le film américain « Easy Rider » décrit très bien le processus.

Par ses attaques contre les libéraux-radicaux, contre la presse la plus bourgeoise, contre les professeurs et étudiants de gauche, le vice-président des Etats-Unis Spiro Agnew a servi audacieusement les desseins de la réaction nixonienne. Les « gaffes » de M. Agnew sont des gaffes calculées.

La question est de savoir s'il n'a pas dépassé la mesure. Quoi qu'il en soit, le président Nixon se sert très bien de M. Agnew. C'est lui et ce n'est pas lui. En cas d'échec, il garde la possibilité de se séparer de lui plus tard, en 1972, et il en laisse courir la rumeur. En cas de succès conservateur, M. Agnew aura bien mérité du président.

Les démocrates sur la défensive

Face à l'offensive des conservateurs, l'aile libérale du Parti démocrate,

D'autre part, les trois associés semblent avoir été obsédés par la fraude et la resquille, à tel point que l'orsqu'un client voulait sortir quelques instants, on lui imposait sur la main un coup de tampon qui seul l'autorisait à rentrer. Cet état d'esprit explique sans doute aussi pourquoi toutes les issues de secours, à l'exception d'une seule, étaient fermées à double tour. « Si les issues n'avaient pas été verrouillées, et sans ce maudit tourniquet de l'entrée principale, je suis certain que la plupart des clients auraient pu être sauvés », a déclaré un des survivants de la tragédie. Ce tourniquet de près de deux mètres a été démonté par les pompiers et il constitue l'une des principales pièces à conviction de l'enquête.

plus liée aux milliardaires de la côte et aux traditions « démocratiques » que les représentants des secteurs agressifs du capitalisme américain, a dans l'ensemble battu lamentablement en retraite. Ses porte-parole sont diminués, le Parti démocrate a traversé une crise. Edward Kennedy est amoindri par la malheureuse affaire de Chappaquiddick, Eugène MacCarthy a virtuellement disparu de la grande scène politique, Hubert Humphrey est hypothéqué par le passé johnsonien, il n'y a que le sénateur Muskie qui pourrait être le candidat des démocrates en 1972.

L'offensive « law and order » des nixoniens (qui vont jusqu'à ne pas soutenir des éléments républicains libéraux comme le sénateur Goodwell à New York) a bénéficié de la faiblesse et des concessions de l'autre bord.

L'inquiétude ouvrière

Mais il y a un gros nuage dans le ciel nixonien: la situation économique la montée du chômage, l'inflation. Le parti de la Maison-Blanche, qui bénéficie de l'évolution ultra-droitière du dirigeant syndical Meany et de quelques secteurs de l'AFL-CIO qui appuient en fait la guerre du Vietnam, doit tenir compte des réactions syndicales saines. C'est la grève de l'United Auto Workers chez General Motors.

Au total, et malgré les distances prises par un Meany à l'égard des libéraux-radicaux du Parti démocrate, la partie n'est pas du tout jouée au sein de la « middle class » des travailleurs salariés, dont le poids est décisif. Le Parti démocrate a mieux su jouer de cette carte-là.

Le Vietnam

Enfin, il y a le Vietnam. Il est faux de dire qu'on n'en parle plus, que c'est devenu une question accessoire. Avec encore 70 soldats américains tués par semaine, avec 435 000 soldats là-bas, les masses profondes du peuple américain ne peuvent que prendre acte des « gestes » présidentiels et les confronter aux réalités. Le Vietnam demeure un problème américain dont des millions d'électeurs sauront se souvenir. Mais un sujet s'imbrique dans l'autre: la crise intérieure de la société américaine est inséparable des actes posés par les USA dans le monde.

(Le « Peuple », Bruxelles)

Robert FALONY.